



VILLE de COYE-la-FORÊT (60580)

Place de la Mairie – B.P. N° 1
Téléphone : 03 44 58 45 45 / Télécopie : 03 44 58 70 18
e-mail mairie@coye.fr
Site web : www.coyelaforet.com

Coye la Forêt, le 11 septembre 2020

Département de l'Oise
Arrondissement de Senlis
Canton de Chantilly

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira, au **CENTRE CULTUREL – SALLE 2**, en séance ordinaire le :

LUNDI 21 SEPTEMBRE 2020 A 21 H 00

Conformément à l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 le public sera limité à 5 personnes. Les 5 premiers arrivés seront autorisés à assister à la séance.

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte-rendu du 24 juillet 2020
2. Désignation des représentants de la collectivité aux assemblées générales d'actionnaires et aux assemblées spéciales des actionnaires minoritaires de la SAO (société d'aménagement de l'oise)
3. Désignation des délégués au CNAS (Conseil National d'Action Sociale)
4. Renouvellement de la commission communale des impôts directs
5. Autorisation donnée au Maire de signer la demande de subvention régionale au titre de l'appel à projet « 1 millions d'arbres en Hauts-de-France »
6. Autorisation donnée au Maire de signer les Conventions d'objectifs et de financement entre la commune de Coye-la-forêt et la CAF : Prestation de services Accueil de Loisirs (ALSH) Extrascolaire et Périscolaire
7. Autorisation donnée au Maire de signer la convention « Paie à façon » avec le Centre de Gestion de l'Oise
8. Autorisation donnée au Maire de signer l'acte de cession à l'euro symbolique, de la parcelle AL n°252, située Avenue de la Gare, d'une surface de 20m²
9. Ressources Humaines : Création de Postes
10. Questions diverses

Le Maire,

François DESHAYES.

